



OFFICE OF THE PARLIAMENTARY BUDGET OFFICER
BUREAU DU DIRECTEUR PARLEMENTAIRE DU BUDGET

Le 28 février 2019

Madame Diane Lebouthillier, Ministre
Agence du revenu du Canada
555, avenue MacKenzie
Immeuble Édifice Connaught
Étage 7
Ottawa (Ontario)
K1A 0L5

cra.minister-ministre.arc@cra-arc.gc.ca

Demande d'information : IR0411

Madame la ministre,

Comme vous le savez sans doute, le directeur parlementaire du budget (DPB) fournit au Sénat et à la Chambre des communes, de façon indépendante et non partisane, des analyses sur des questions relatives aux finances et à l'économie canadiennes, les budgets de dépenses et à certains autres documents, ainsi qu'au coût de certaines mesures. Dans l'exercice de ce mandat, je dois souvent obtenir des renseignements détenus par les ministères et les sociétés d'État. Conformément à l'article 79.4 de la *Loi sur le Parlement du Canada*, mon bureau a le pouvoir de prendre connaissance, gratuitement et en temps opportun – sous réserve d'exceptions limitées – des renseignements exigés.

Je procède actuellement à une analyse en vertu de l'alinéa 79.2(1)b) de la *Loi sur le Parlement du Canada*, qui confère au DPB le mandat de préparer des rapports sur les questions qui revêtent une importance particulière à l'égard des finances ou de l'économie du pays et qui sont mentionnées dans le plan de travail annuel.

Pour cette analyse, j'aimerais obtenir les renseignements suivants:

Les renseignements sur des opérations entre des résidents canadiens et des non-résidents ayant un lien de dépendance, déclarées sur le formulaire T106 pour les années d'imposition 2014 à 2019. J'aimerais plus précisément connaître les totaux en dollar canadien (ou dans la monnaie fonctionnelle) de tous les biens et services vendus et achetés et autres reçus et paiements selon les données indiquées aux cases A=, B=, C=, D=, E=, F=, G=, H= et I= de tous les feuillets T106 pour chacun des types de personne déclarante : a) sociétés; b) sociétés de personnes; c) fiducies; d) particuliers. Pour chaque catégorie de type de personne déclarante, j'aimerais connaître les totaux déclarés aux cases 4 et 5 de la section 2 du formulaire T106 par toutes les personnes déclarantes de la catégorie. En outre, j'ai besoin que toutes les données soient stratifiées par code du SCIAN pour chaque type de personne déclarante.

En ce qui concerne les transferts électroniques de fonds déclarés sur le formulaire RC438 pour les années 2015 à 2018, j'aimerais connaître le total global des montants entrants et sortants

pour chaque pays par type de monnaie. J'aimerais que le total global soit stratifié selon que le bénéficiaire identifié à la partie F ou G du formulaire RC438 est une entité ou un particulier. J'ai besoin d'obtenir les données dans un format semblable au format des données reçues en février 2018.

En ce qui concerne les vérifications des prix de transfert, j'aimerais connaître le nombre d'oppositions relatives aux vérifications qui ont été infirmées par la Direction générale des appels et le montant de revenu et/ou d'impôt en litige pour les années d'imposition 2014 à 2019.

Afin de fournir des analyses aux parlementaires dans des délais raisonnables, je vous demande de me fournir ces renseignements au plus tard le **15 mars 2019**. Si l'accès aux renseignements demandés ne peut pas être accordé avant cette date, vous ou le commissaire devez m'en aviser aussitôt que possible.

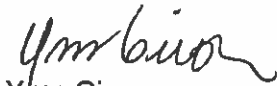
Si vous ou votre personnel avez des questions concernant cette demande d'information, vous pouvez communiquer directement avec l'analyste responsable, Mark Mahabir (mark.mahabir@parl.gc.ca 613-301-6708).

Vous trouverez ci-joint un formulaire de réponse. Vous devez le remplir et me le renvoyer d'ici le 15 mars 2019, peu importe que vous nous fournissiez l'information demandée ou non. Si vous refusez de donner accès aux renseignements demandés vous ou le commissaire devrez fournir par écrit les raisons justifiant le refus, comme l'exige l'article 79.41 de la *Loi sur le Parlement du Canada*.

La lettre de réponse sera affichée sur le site Web du DPB et, par conséquent, ne devrait pas porter la mention « confidentiel ». Veuillez donc joindre les renseignements demandés séparément. Si ceux-ci sont considérés confidentiels, prière de l'indiquer clairement, soit sur le fichier électronique, soit sur la version papier selon le cas.

L'objectif principal du DPB est de fournir des analyses rapides et efficaces au Sénat et à la Chambre des communes, et ainsi promouvoir une plus grande transparence budgétaire et une meilleure reddition de comptes. Ceci repose, en grande partie, sur un libre accès, en temps opportun, à l'information de qualité détenue par les ministères. Ce faisant, vous nous aidez à mieux servir le Sénat, la Chambre des communes, les sénateurs et les députés.

Je vous prie d'agréer, Madame la ministre, l'expression de mes sentiments distingués.



Yves Giroux
Directeur parlementaire du budget

- c. c. Katharine Rechico, Bureau du Conseil privé, Secrétaire adjointe du Cabinet; Secrétariat de liaison de politique macroéconomique
Bob Hamilton, Commissaire du Revenu et premier dirigeant, Agence du Revenu du Canada

Pièce jointe : Formulaire de réponse pour IR0411